

**ÉGYPTE**  
monde arabe

## Égypte/Monde arabe

12-13 | 1993  
Une économie en transition

---

### Qui a le droit de juger ?

Al-Ahrâm, 1er août 1992

**Husayn Ahmad Amin**

Traducteur : Delila Dizdarevic

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ema/1294>

DOI : 10.4000/ema.1294

ISSN : 2090-7273

#### Éditeur

CEDEJ - Centre d'études et de documentation économiques juridiques et sociales

#### Édition imprimée

Date de publication : 31 mars 1993

Pagination : 276-280

ISSN : 1110-5097

#### Référence électronique

Husayn Ahmad Amin, « Qui a le droit de juger ? », *Égypte/Monde arabe* [En ligne], Première série, Une économie en transition, mis en ligne le 08 juillet 2008, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ema/1294> ; DOI : 10.4000/ema.1294

---

Ce document a été généré automatiquement le 2 mai 2019.

© Tous droits réservés

---

# Qui a le droit de juger ?

Al-Ahrâm, 1er août 1992

Husayn Ahmad Amin

Traduction : Delila Dizdarevic

---

- 1 Il est important de distinguer le savoir de l'opinion. Parfois, le savoir est inexistant : c'était le cas au temps où l'on ignorait la fission de l'atome. Parfois encore, le savoir est limité : aujourd'hui, on ne sait pas guérir le cancer ou le sida. Parfois enfin, on a des connaissances erronées : nos ancêtres, par exemple, étaient convaincus que le soleil tournait autour de la terre. Cependant le savoir se développe, progresse, s'ajuste et se modifie jusqu'au moment où il acquiert une certaine stabilité, ne laissant plus aucune place au doute.
- 2 L'opinion, en revanche, oscille entre approbation et désapprobation. Les passions et intérêts la guident, aussi est-il difficile de s'accorder. L'exprimer, c'est s'exposer à la querelle, à l'hostilité, voire à la répression, au terrorisme, à la mort.
- 3 Certes, le savoir a suscité de temps à autre confrontations et violence, comme la théorie de Galilée par exemple. Il semble que ce phénomène, fréquent par le passé, a irrévocablement disparu : ce n'est plus le savoir qui provoque des controverses, mais l'opinion. Les hommes de science n'ont pas besoin de recourir aux Croisades pour exterminer ceux qui doutent de leurs conclusions. Ils sont, au contraire, prêts à les modifier dès que, grâce au développement des méthodes de recherche, la nécessité s'en présente. La science n'a d'autre devoir que l'objectivité en tous domaines. Le plaisir que les chercheurs trouvent dans leur travail ne peut être gâché par le refus de quelques-uns de le partager ; la joie de la fête n'est pas troublée si des voisins refusent l'invitation.
- 4 Cela dit, peu de gens sont capables de prêter patiemment attention à un avis – politique, économique, religieux... – différent du leur, ou d'exposer le leur sans passion, avec sérénité, objectivité et sens critique. Les hommes de science sont, au contraire, convaincus que toute « vérité » est relative, qu'il est indispensable de la soumettre à vérification. Le doute, selon eux, doit être favorisé ; il est souhaitable, bienvenu, ajoute au plaisir de la recherche.

- 5 Ainsi, par « liberté de penser », nous n'entendons pas la possibilité d'effectuer des recherches scientifiques et d'en parler publiquement, mais la liberté d'exprimer son opinion. Liberté aujourd'hui admise dans la plupart des pays civilisés, bien qu'elle n'ait été acquise que récemment. Bien du sang a coulé pour que les hommes s'aperçoivent qu'elle n'était pas dirigée contre eux et représentait un avantage. L'idée même de « liberté d'opinion » n'a fait son apparition qu'après de longs siècles. Certaines sociétés – à l'origine, les empires grec et romain – en jouissaient avant d'en devenir conscientes, avant de s'aviser qu'il s'agissait d'un droit que le pouvoir officiel lui-même devrait respecter. Il reste cependant des sociétés qui s'y opposent, pour les raisons suivantes :
1. le mental humain est paresseux. Il accepte sans s'y opposer les idées de l'entourage. Il se dresse d'instinct contre ce qui pourrait porter atteinte à son monde connu. Une idée nouvelle impose une réorganisation mentale difficile. Elle provoque le rejet en ce qu'elle exige des efforts. On préfère embrasser les idées proclamées par l'Eglise, le Livre saint ou l'opinion publique, même quand on ne peut prouver leur validité. On les adopte en suivant aveuglément un individu ou un pouvoir ;
  2. pourquoi ce manque d'audace ? C'est que les idées nouvelles menacent les fondements de la société en entraînant changements ou améliorations des systèmes dominants. Or maints d'entre nous, même de nos jours, s'imaginent que leur prospérité repose sur l'immuabilité, sur des traditions et systèmes fixés une fois pour toutes... Aussi tout individu mettant en doute les principes admis par tous représente-t-il un danger ;
  3. les idées nouvelles menacent les classes les plus puissantes de la société. La Révolution française menaçait l'aristocratie, le marxisme la bourgeoisie, la laïcité le clergé. Les intérêts de ces classes sont étroitement liés à l'ordre établi et à ses principes. Les idées nouvelles ont donc, inévitablement, rencontré une violente opposition de la part des puissants. Nombre de convictions non scientifiquement établies sont – directement ou non – au service de telle classe sociale ou du clergé. La force a donc toujours protégé ces derniers de tout individu qui osait critiquer et insister sur le recours à la raison. On a déjà laissé entendre que les hommes ne réagissent pas avec violence quand leurs interlocuteurs nient un fait vérifiable et prouvé, mais s'enflamment dès qu'on met en question des idées ne pouvant en aucun cas être vérifiées scientifiquement. Si quelqu'un affirme que Saladin n'a jamais existé ou que le sel n'est pas soluble dans l'eau, nous le trouverons ridicule. Mais s'il nie l'existence des djinns ou la nature éternelle de l'âme, il éveille chez certains fureur et hostilité. Pour avoir introduit le doute, des individus sont condamnés à mort.
- 6 Les idées imposées par le pouvoir ont dû – au Moyen Âge surtout – être acceptées. On mettait en garde contre toute discussion ou arbitrage de la raison. Mais celle-ci trahit sa nature et son rôle en acceptant les limites arbitraires et les restrictions à sa liberté. Le droit de juger accordé à la raison est connu sous le terme de « rationalisme ». La condamnation du rationalisme n'est qu'une des traces du combat amer entre la raison et les forces qui s'y opposent, surtout dans le domaine de la théologie, où ce combat a fait rage.
- 7 À vrai dire, ceux qui étaient concernés par l'établissement du pouvoir de la raison ont toujours représenté une minorité. Ce sont les intellectuels qui possèdent l'arme du rationalisme : l'argument. Quant à leurs adversaires, ils en possèdent d'autres : violence physique, pression psychologique, recours aux institutions légales, éveil de l'hostilité du public. S'ils ont parfois adopté l'arme ennemie, la polémique et l'arbitrage de la raison, ils sortaient meurtris ou vaincus de ces combats. L'Eglise a, par exemple, combattu les convictions de Galilée au début du XVII<sup>e</sup> siècle ; vers la fin du XX<sup>e</sup> siècle, elle a dû admettre qu'elle avait tort. Le point faible de la stratégie des opposants au rationalisme

est, semble-t-il, de n'avoir pas su résister à la tentation – car ils sont humains – de recourir à l'argumentation et à la polémique. Ainsi, les rationalistes ont remporté la victoire et le clan de leurs opposants s'est divisé.

- 8 Certains admettent que le pouvoir a eu tort de condamner Galilée ; pourtant, ils pensent que revient au pouvoir le droit de contrôler des croyances que l'on ne peut ni vérifier ni démentir. Chacun peut donc émettre des hypothèses impossibles à confirmer ni infirmer, et que des personnes ignorantes, impulsives ou imaginatives pourraient adopter. Le fait qu'on ne peut pas démentir ce genre d'hypothèses ne les rend pas pour autant crédibles. Il en est quelques-unes auxquelles on peut croire, mais la possibilité de discerner ce qui est crédible de ce qui ne l'est pas ne revient-elle pas à la raison ? Si ce droit est attribué au pouvoir, on doit rappeler que bien des convictions soutenues par le pouvoir ont disparu, faisant la preuve de leur futilité. En somme, le fardeau de la véracité ne repose pas sur les épaules de celui qui dément, mais sur celles de celui qui affirme. Si quelqu'un affirme qu'il y a dans l'univers une planète habitée par des tribus de Himyar qui parlent l'arabe classique et passent leurs journées à débattre des concepts d'Avicenne et d'Averroès, on ne sera pas en mesure de prouver que cette assertion ne correspond pas à la vérité. Mais le fait d'être incapables de prouver le contraire ne nous oblige pas à y souscrire.
- 9 Cependant, beaucoup sont prêts à adopter telle idée parce que le pouvoir en a décidé ainsi, la propageant du matin au soir à la télévision et à la radio ; tels la crient sur les toits, parents et instituteurs l'implantent dans la cervelle des enfants, des gens qu'on respecte nous la confirment... À force, on finit par y croire : la publicité le démontre. La répétition, c'est bien connu, peut raffermir les convictions. La censure des concepts nouveaux a souvent représenté un handicap pour des sociétés humaines, les empêchant d'évoluer. Elle est toujours intervenue sous prétexte que les « idées corrompues » ne sont pas moins néfastes que les actes criminels, et que le pouvoir doit combattre aussi bien l'un que l'autre. Il faut, à ce propos, demander : qui a le droit de valoriser les idées ? Qui peut discerner ce qui est vrai de ce qui ne l'est pas, tracer la limite séparant le criminel du héros, ce qui est imposé par force et ce qui est le produit de l'encouragement et de l'attention ? Que de fois, dans l'Histoire, une opinion rejetée par un pouvoir a été adoptée par le suivant ! Le communisme a été combattu par le Tsar Nicolas II de Russie, puis le gouvernement de Lénine a persécuté les opposants au communisme : tous deux ont affirmé que les « idées ennemies » étaient néfastes. Le meilleur exemple réside toutefois dans la fluctuation des convictions individuelles. On peut, aujourd'hui, adopter sincèrement telle opinion puis, plus tard, en changer parce qu'on en a perçu les limites, et ainsi de suite. Au bout de ces étapes successives, comment affirmer que l'on avait raison ?
- 10 Freud a défini l'opinion comme une « conviction à laquelle l'homme tient parce qu'il veut croire à sa véracité ». Le poète Robert Graves a affirmé que nous pensons que les religions autres que la nôtre sont des mythes. Qui a le droit d'affirmer que ses propres convictions sont justes tandis que celles des autres représentent des mythes ? Soyons conscients du fait que si nous étions nés ailleurs, dans une société différente, si notre éducation avait été différente, nos convictions présentes seraient traitées de mythes.
- 11 Quant à l'argument selon lequel la conviction dominante, dans une société donnée, devrait être considérée comme le paramètre déterminant la véracité des idées, il ne peut qu'être infléchi par le fait que la majorité quelquefois s'égare... Même si l'humanité entière partageait la même opinion à l'exception d'un seul homme, les autres n'auraient aucun droit d'étouffer sa voix. L'individu non plus ne saurait étouffer la voix de l'humanité. John Stuart Mill affirme qu'« étouffer une voix est, en soi, un crime contre

l'humanité, son présent et son futur. » Les méfaits de ce crime atteignent davantage le censeur que le censuré. Si l'opinion de tel individu se révèle juste, les membres de la société qui s'y opposaient devraient lui permettre de le leur prouver, et vice-versa. Et quand bien même l'opinion de la majorité serait juste, elle devrait toujours être soumise à vérification, faute de quoi elle perd son caractère rationnel.

- 12 Enfin, établir le droit d'exprimer son opinion n'a pour but ni une confrontation sans fin, ni le maintien des opinions loin de la polémique et du doute. Au contraire, l'humanité profiterait davantage de la liberté de pensée si augmentait le nombre d'opinions et de connaissances qui suscitent des polémiques et dont le domaine peut, grâce au doute et au débat, être restreint. Une partie de l'humanité est aujourd'hui en mesure de défendre l'esclavage et le commerce des esclaves, la théorie de la supériorité d'une race, de justifier le fait que les femmes et certaines minorités sont privées de droits ; quelques-uns affirment que la religion encourage la haine. En fait, le nombre et l'importance des « vérités » qui ne cessent de susciter le doute pourraient servir de mesure du degré de développement de l'humanité. Nous ne serions jamais arrivés là où nous en sommes si certains n'avaient pas eu la chance de lancer un défi aux opinions dominantes : le droit d'exprimer une opinion différente des idées dominantes, même si leurs exploits n'ont pas toujours été couronnés de succès, ont prouvé que la meilleure épreuve de vérité était la capacité de certaines idées à perdurer. Aucun individu, aucune société n'a atteint un degré de sagesse qui lui permettrait de qualifier une opinion de « juste » ou d'« erronée ».

---

## INDEX

**Mots-clés** : liberté de pensée